Depuis 50 ans auprès des **agents publics** de l'environnement



Conseil d'Administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Édito

La force de notre candidature Sne-FSU

Le Sne est le seul syndicat spécialisé de la sphère environnement, qui porte haut et fort un projet de justice sociale et écologique.

Des représentant-es du personnel Sne-FSU siègent dans les 6 agences de l'eau, dans les Parcs Nationaux, à l'OFB et au CSA ministériel. Cela nous assure une vision globale de la politique publique de l'environnement et nous sommes un interlocuteur incontournable au niveau national dans les discussions avec nos ministères de tutelle.

Le Sne-FSU développe une réelle capacité à travailler en réseau et de manière coordonnée, tout particulièrement en interagences comme nous l'avons déjà montré sur la défense du quasi-statut (avec la rencontre des présidents de comité de bassin) ou sur le plafond d'emplois (motions des CA).

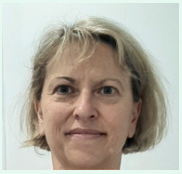
En vous représentant au conseil d'administration, c'est une vision progressiste de nos moyens et de nos missions que nous défendrons, pour que notre action et nos conditions de travail soient en adéquation avec les enjeux actuels.

Nos candidat-es



Jérôme RATIARSON
Chargé d'études eaux souterraines
à la DTMSAv

- Entré à l'agence en 2005
- Longue expérience de chargé d'opérations agricoles, enrichie d'une mission de chargé d'études eaux souterraines.
- Connaissance concrète du terrain et des acteurs
- Expertise, contributions à la stratégie de l'agence (écriture du programme, état des lieux, SDAGE)
- Administrateur de 2021 à 2026



Cécile GARNIER -SERENO
Chargée d'opérations à la DTSF

- Entrée à l'agence en 2000
- Postes successifs au siège (chargée d'études eaux souterraines) et en DT (COP multithématique avec SAGE et contrats de territoire)
- Travail multipartenarial et transbassin, vision concrète des enjeux de l'eau et de leur gestion coordonnée

Nous connaissons bien le contexte national de mise en œuvre de la politique de l'eau, les enjeux du Bassin et la vision qu'en ont les acteurs locaux. Nous connaissons également le fonctionnement interne de notre établissement et ses problématiques (outils informatiques, plafond d'emplois, pilotage budgétaire....)

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe local décisionnaire qui administre chaque établissement public à caractère administratif. Il règle par ses délibérations les affaires de l'établissement : organisation générale et fonctionnement de l'établissement, programmes généraux d'activité et d'investissement, contrats d'objectifs avec l'Etat, état annuel des prévisions de recettes et de dépenses (budget), rapport annuel d'activité, conventions et marchés excédant certains montants, acquisition ou aliénation de biens immobiliers etc

La commission des aides et la commission des finances sont issues du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration Seine-Normandie est composé de 35 membres : le Préfet coordonnateur de bassin, 11 représentant-es des collectivités locales, 11 représentant-es des usagers, 11 représentant-es de l'Etat et 1 représentant-e du personnel de l'agence de l'eau.



Notre bilan 2021-2026

Sur la période 2021 - 2026, nous avons défendu le système des agences de l'eau et rappelé l'engagement sans faille des agent-es de l'agence à chaque Conseil d'Administration, auprès de la Commisison des Aides et en rencontrant des administrateurs.

Des sujets très concrets ont été défendus :

- la revalorisation de la participation de l'agence de l'eau aux frais de restauration
- la défense des effectifs et du cadre d'emploi (proposition de motions, organisation d'une rencontre conjointe des 6 président-es de Comités de Bassin, poste éolien en mer sorti du plafond d'ETP)
- la nécessité de simplifier l'instruction des aides et de ne retenir que des engagements effectivement contrôlables

Conscient-es que nous y représentons l'ensemble du collectif de travail, nous avons diffusé des comptes-rendus du CA et de la Commisison des Aides, dans un souci de transparence et de dialogue.

Nos engagements et nos priorités pour 2027-2032

En siégeant au Conseil d'Administration, votre représentant-e Sne-FSU aura à cœur de :

- défendre la politique publique de l'eau et peser sur les choix politiques qui engagent notre établissement ;
- mobiliser les administrateurs pour défendre la gestion par bassin, la spécificité des agences de l'eau et préserver nos moyens d'agir ;
- vous informer après chaque instance
- travailler en cohérence avec le CSA, pour renforcer notre capacité d'action notamment pour les questions relatives aux moyens de notre établissement (budget, plafond d'emplois….).

Dans un contexte difficile où l'existence des agences de l'eau et les principes mêmes de la gestion démocratique de l'eau par grands bassins hydrographiques sont remis en cause par certains, les comités de bassins et conseils d'administration des agences de l'eau doivent être en capacité de mettre en avant l'action des agences de l'eau et de revendiquer des moyens à la hauteur des enjeux environnementaux. Ces moyens passent notamment par un budget suffisant, des objectifs clairs et inscrits dans le temps long, un cadre d'emploi stable pour le personnel, le maintien des compétences et la reconnaissance du travail réalisé auprès des acteurs de terrain.

En externe, l'action de l'agence doit être lisible et notre spécificité reconnue. Nous ne sommes pas qu'un outil financier pour accompagner les urgences politiques. Nous interviendrons pour que les décisions du CA restent en accord avec les principes fondateurs des agences de l'eau : solidarité territoriale et application du principe pollueur payeur pour protéger nos ressources à long terme.

En interne, nous voulons redonner du sens à l'action de l'agence, conserver une réelle compétence technique et notre présence territoriale. Nous veillerons pour cela à valoriser l'expertise des agents auprès des autres administrateurs.



4 raisons de voter Sne-FSU

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer.

Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment. Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années.

Aujourd'hui, **voter Sne-FSU** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

1. **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
2. **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
3. **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
4. **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale** : face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Sne Syndicat national de l'environnement

Ecologie Mer F.S.U. Territoires